

## NÉGOCIER AVEC UNE VICTIME

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA466	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	798,00 €

## LIEUX ET DATES :

**A distance**

Nous consulter

## OBJECTIFS

- Distinguer le cas indemnisation et défense et recours, du cas responsabilité civile.
- Identifier les 2 moments clefs de la négociation : déjudiciarisation et procédure d'offre.
- Établir l'argumentation qui viendrait au soutien de la politique d'indemnisation.

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

### A. La négociation en RC

#### 1. Point sur les modes alternatifs de règlement des litiges

- Conciliation et médiation conventionnelle et judiciaire
- Procédure participative
- Réforme de la procédure civile et article 777 du CPC

#### 2. La transaction

- Définition
- Modalités : loi Badinter, avocat et confidentialité
- Régime – les concessions réciproques

### B. Le conflit d'intérêts

#### 1. Définition (s)

2. Exemples de conflits d'intérêts : accident entre véhicules assurés par la même compagnie, clause de renonciation à recours, IRCA

#### 3. Solutions envisageables au conflit d'intérêts

### C. Points sensibles de la transaction

1. Différences de montants de l'amiable par rapport au judiciaire
2. Prise en charge des frais de conseils de la victime
3. Les « Questions de principe »

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation  
Gestionnaires sinistre  
Juristes en assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Connaissances en gestion de sinistres.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

798,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 17:19